



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
16 avril 2021
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2382/2014*, **

Communication présentée par : Y. T. G.

Victime(s) présumée(s) : L'auteur

État partie : Canada

Date de la communication : 28 avril 2014 (date de la lettre initiale)

Question(s) de fond : Expulsion vers l'Érythrée

Le 6 novembre 2020, comme suite à la demande de l'auteur, qui avait obtenu l'asile au Canada, le Comité a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2382/2014.

* Adoptée par le Comité à sa 130^e session (12 octobre-6 novembre 2020).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Yadh Ben Achour, Arif Bulkan, Ahmed Amin Fathalla, Furuya Shuichi, Christoph Heyns, Bamariam Koita, David H. Moore, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Hernán Quezada Cabrera, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Yuval Shany, Hélène Tigroudja, Andreas Zimmermann et Gentian Zyberi. Conformément à l'article 108 du Règlement intérieur du Comité, Marcia V. J. Kran n'a pas pris part à l'examen de la communication.

